



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 14 CHAOUAL 1439 (28 JUIN 2018)**

*

I- Exposés :

- Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé dans les domaines de développement et des finances entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne.
- Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a présenté un exposé sur le bilan des résultats de la Session ordinaire du Baccalauréat pour l'année 2018.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

✚ Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.18.456** portant application de l'article 2 de la loi n° 56-12 relative à la prévention et à la protection des personnes contre les dangers des chiens.

Adopté.

2. **Projet de décret n° 2.18.339** relatif au plan national de l'eau, au plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau et au plan local de gestion des eaux.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et le Ministère chargé de l'Administration de la Défense Nationale après leur examen.

3. **Projet de décret n° 2.17.788** relatif à la délivrance des brevets et certificats d'aptitude et aux conditions requises pour l'exercice de la profession de marin à bord des navires de commerce.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts après leur examen.

✚ Accord International :

- ☞ **Accord-Cadre** de coopération dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République du Congo, fait à Brazzaville le 30 Avril 2018.

- **Projet de loi n° 48.18** portant approbation de l'Accord-Cadre mentionné ci-dessus.

Adoptés.

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions suivantes :

- Nomination du Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Agadir ;
- Nomination du Directeur de l'Institut des Sciences du Sport à Settat ;
- Nomination du Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion à Settat ;
- Nomination du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques à Settat ;
- Nomination du Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Marrakech ;
- Nomination du Directeur des Equipements et de la Maintenance au Ministère de la santé ;
- Nomination du Directeur de la Planification et des Ressources Financières au Ministère de la Santé ;
- Nomination du Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Draa – Oued Noun ;
- Nomination du Directeur des Relations avec la Société Civile au Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile ;
- Nomination du Directeur des Relations avec le Parlement au Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile ;
- Nomination du Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession au Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau – Département de l'Equipement, du Transport et de la Logistique ;
- Nomination du Directeur des Arts au Ministère de la Culture et de la Communication – Département de la Culture ;
- Nomination du Directeur de la Prévention et du Contentieux à l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Renouvellement de nomination du Directeur du Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI d'Oujda ;
- Renouvellement de nomination du Directeur de l'emploi au Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle.

-.-.-

A l'issue des travaux du Conseil, le Gouvernement a tenu une réunion spéciale pour l'examen de certaines propositions de lois et a décidé de réagir favorablement à certaines de ces propositions.